



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
21 Décembre 2012**

**COMPTE RENDU**

**Étaient présents** : Tous les conseillers sauf

**Excusé(e)s** : MANCHON Martine, GARRIGNOT Jean-Yves, GARNERET Patrick

**Absent(e)s** : 0

**Secrétaire de séance** : M. Michel JEANNOT

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

Après avoir lu le compte rendu du dernier conseil municipal, en date du 12 Octobre 2012, Il présente l'ordre du jour, à savoir :

- **Réseau assainissement 2<sup>ème</sup> phase**

Le Maire rend compte de l'état d'avancement du projet concernant la réhabilitation du réseau unitaire d'assainissement sur la portion située rue de la Mare, jusqu'à hauteur de la Mairie. La consultation des entreprises par le biais d'un marché public a été réalisée en septembre. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 octobre 2012, aux fins d'ouverture des plis des nombreux postulants (13 candidats).

Le bureau d'études missionné pour la maîtrise d'œuvre de ce projet a rendu son rapport d'analyse le 30 Novembre. Ce rapport fait ressortir l'entreprise SBM TP, comme étant le candidat le mieux disant.

Montant des travaux	<b>68 995.25 € H.T.,</b>	soit un montant de <b>82 518.32 € TTC</b>
Subventions attendues	<b>41 300.00 €</b>	

Le Maire informe le conseil qu'il convient dès lors de prendre la délibération validant ce choix et permettant de signer ce marché.

- **Autres projets de travaux**

Dans le cadre des autres projets d'investissement prévus pour 2013, le Maire présente un tableau récapitulatif du compte administratif 2012 et une simulation budgétaire des investissements 2013.

Il s'agit principalement de la réfection de la voie communale dite « Chemin de Pont Les Moulins » et une portion de la voie communale desservant le hameau du « Puy de la Velle ».

Cette simulation indique à l'assemblée que la marge de manœuvre en matière d'autofinancement pour ce genre de dépense reste très étroite. Aussi il conviendra de gérer avec une grande rigueur les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2013, afin de pouvoir honorer le coût de ces travaux.

Montant des travaux prévus	<b>17 642.10 € H.T.,</b>	soit un montant de <b>21 100.00 € TTC</b>
Subventions attendues	<b>13 900.00 €</b>	

Suite au débat suscitant des échanges très constructifs, le conseil délibère favorablement et autorise le Maire à conduire les actions et à signer les documents se rapportant à ce dossier.

- **Projet Téléphonie Mobile**

Au cours des 2 dernières années, certains habitants, des commerciaux ou entreprises évoluant ponctuellement sur la commune ont confié au Maire les difficultés relevées quant à l'utilisation de la téléphonie mobile sur le banc communal. Après plusieurs sollicitations faites auprès de France Télécom, le Maire a reçu la société SNEF, mandatée par « Orange France Télécom », aux fins de conduire une étude de faisabilité pour l'installation d'un pylône relais équipé d'antennes, assurant une bonne couverture du réseau de téléphonie mobile.

Un récent courrier reçu, énonce un certain nombre de sites, potentiellement éligibles pour recevoir une telle installation. La plupart de ces propositions se situent sur les parcelles de particuliers. Le Maire suggère au conseil de consulter les différents propriétaires des lieux concernés, afin de recueillir leur opinion sur ce projet.

Toutes les contraintes paysagères, géographiques, environnementales, juridiques et administratives seront obligatoirement respectées pour la réalisation de ce projet.

Le coût de l'opération est entièrement à la charge de l'opérateur historique « Orange France télécom ».

- **Questions et informations diverses**

Mise en place de panneaux de signalisation routière sur le hameau de « La Lavenne ».

Par arrêté du Conseil Général, des panneaux seront installés prochainement aux intersections RD 19<sup>e</sup> et Chemin de Pont Les Moulins.

Coupes des bois et saison d'affouage

Suite à la vente des bois du 9 octobre 2012, les travaux d'abattage ne sont pas encore réalisés.

Les affouagistes inscrits seront informés de l'évolution de la situation. Les parcelles N° 1(Verne) – 25 – 30 – 31 ( Saussois) et C (Babre) sont concernées par l'affouage 2013.

Au vu du volume d'affouage prévu (800 stères), les conseillers proposent de délivrer cette année, uniquement le produit des « Hauts Pieds » et de garder pour les années moins fastes les bois «griffés debout ». Cette proposition est validée à l'unanimité par l'assemblée.

Élections à la Chambre d'Agriculture

Le Maire rappelle les élections à la Chambre d'Agriculture prévues le 31 Janvier 2013.

Séjour classe découverte des enfants du RPI

Le Maire soumet à l'assemblée la possibilité de soutenir financièrement le projet de séjour en classe découverte des enfants de notre RPI, à MOUTHE, au mois de Mai prochain.

En marge des actions conduites par les enseignants et les Parents d'élèves, le Maire propose une subvention de 10.00 € par élève et par jour. Sachant que nos maternelles, au nombre de 7 ne séjournent que 3 jours, les autres élèves séjournant 5 jours, la subvention communale pourrait se décliner ainsi :

7 élèves à 10.00 € sur 3 jours	=	210.00 €
12 élèves à 10.00 € sur 5 jours	=	600.00 €
Soit une aide globale	=	810.00 €

Le conseil municipal donne son accord unanime à cette proposition.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 h 30.